

Le col vert

le journal d'Europe Ecologie Les Verts
de Fontenay-Sous-Bois, Saint-Mandé et Vincennes

N°14 Novembre 2021

Plus haut, plus vite, plus fort!

Plus haut : dômes de chaleur et températures record

Ce n'est pas parce que nous avons passé l'été en polaire et en ciré que le monde n'est pas en surchauffe. Juillet 2021 a été le mois le plus chaud jamais observé avec des records de température un peu partout dans le monde : 54,4 degrés Celsius en Californie, 50,3° C en Tunisie, 49,6° C au Canada, 49,1°C en Turquie, 48,8°C en Sicile et 34°C au-delà du cercle polaire.

Avec les incendies des forêts asséchés par les canicules et la sécheresse, des espèces animales sont menacées d'extinction : lynx du désert en Turquie, ours brun et wapiti en Russie, le plus grand cerf d'Europe en Grèce, une des dernières tortues terrestres d'Europe dans le Var.

Plus vite : le climat se dérègle et surtout dans les cercles polaires

Le rapport du GIEC l'indique : chacune des 4 dernières décennies a été successivement la plus chaude enregistrée depuis 1850, et le rythme actuel de réchauffement est le plus rapide depuis au moins 2 000 ans.

L'Arctique se réchauffe plus vite que le reste de la planète. Depuis 1971, la température moyenne y a grimpé de 3,1°C quand la planète se réchauffait de 1°C, causant une fonte des glaces accélérée.

Plus fort : l'impact des accidents climatiques sur nos vies

Les vagues de chaleur sont meurtrières (70 000 morts en Europe en 2003), les inondations se révèlent dévastatrices (200 morts en Allemagne en 2021 et un coût estimé à 30 milliards d'euros), et les sécheresses causent des famines et des flux migratoires toujours plus importants.

Nous pouvons encore agir

En réduisant à zéro les émissions nettes de CO2, le réchauffement peut être stoppé. Mais nous devons le faire avant le milieu du siècle. Et chaque dixième de degré évité compte.

S'il faut agir aux niveaux national et international, l'échelon local importe beaucoup. Or, les mairies de Saint-Mandé et Vincennes n'ont pas, à ce jour, pris la mesure de l'urgence climatique, se contentant de mesures purement cosmétiques (installation de brumisateurs, plantes en pot, bandes cyclables matérialisées par de la peinture...) sans s'attaquer aux problèmes de fond.

Agissez, rejoignez-vous !

Vos élu-e-s EELV de Fontenay-sous-Bois, Saint-Mandé et Vincennes

Fontenay : site internet : <https://fontenaysousbois.eelv.fr/>
Saint-Mandé : TWITTER et FACEBOOK : @SAINTMANDE.RESPIRE
Vincennes : site internet : <https://saintmandevincennes.eelv.fr>

Prolonger ligne 1 & Jeunes Écolos

Prolonger la ligne 1 et préserver le Bois

Le projet de prolongement de la ligne 1 jusqu'à Val de Fontenay suit son cours. Après sa validation par Île-de-France mobilités en décembre 2020, l'Autorité Environnementale (Ae) a rendu son avis sur le dossier préalable à l'enquête publique, portant sur la « qualité de l'étude d'impact présentée par le maître d'ouvrage » et sur « la prise en compte de l'environnement par le projet ». En effet, les travaux vont avoir un impact significatif sur le Bois de Vincennes et engendrer des nuisances importantes pour les riverains. L'Ae recommande notamment :

- de compléter le dossier par des cartes de bruit pour les périodes diurnes et nocturnes et de caractériser plus précisément la qualité de l'air ;
- d'engager l'élaboration d'un plan de gestion des pollutions des sols sur l'ensemble du tracé et particulièrement autour des deux nouvelles gares intermédiaires ;
- de caractériser plus précisément les risques géotechniques et hydrogéologiques, afin de pouvoir confirmer la faisabilité du tracé et d'apprécier l'ampleur des mesures nécessaires à sa réalisation, et de pouvoir informer les riverains qui pourraient être concernés par des dommages sur leur logement.
- de préciser les mesures conservatoires concernant les boisements non défrichés sur l'emprise chantier, en particulier pour l'arbre remarquable identifié ;
- de préciser les mesures de compensation environnementale et forestière du projet pour la surface d'espaces boisés classés qui sera déclassée.

Parce qu'il n'est plus possible aujourd'hui de lancer des grands travaux d'infrastructure au détriment des espaces naturels ou du bien-être des riverains, cet avis doit être pris en compte. Le prolongement de la ligne 1, d'intérêt majeur, doit permettre un report modal vers le métro tout en conciliant intégration urbaine et préservation du patrimoine naturel.

Olivier

Les jeunes écologistes n'attendent que toi !



Si tu as entre 15 et 30 ans, que veux t'engager pour l'écologie, la justice sociale, le féminisme, la cause étudiante/lycéenne et plein d'autres sujets qui te passionnent alors rejoint Les Jeunes Écologistes.

Les Jeunes écologistes c'est l'organisation de jeunesse de l'écologie politique, un pied dans le politique grâce à nos liens avec EELV (qui nous reconnaît comme son organisation de jeunesse autonome) et l'autre dans l'associatif par le travail main dans la main avec les syndicats et les associations.

Opérations « light off », manifs, forums de formations de 2 jours, actions décalées ou encore ateliers de lectures d'autrices et d'auteurs engagés, à toi de choisir le militantisme que tu souhaites.

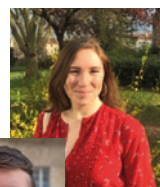
Pour en savoir plus rend toi sur notre site =)

<https://jeunes-ecologistes.org/>

Ou flash ce QR code qui te mène directement au lien d'adhésion =)

A très vite on espère !

**Quentin Bernier-Gravat et
Camille Hachez**
Co-secrétaires fédéraux
des Jeunes Écologistes



Face au changement climatique, quelles pistes locales pour être « 100% renouvelable » ?

Le dernier rapport du GIEC indique qu'il est encore possible techniquement de maintenir la hausse des températures sous 1,5°C, mais les « politiques » menées actuellement nous dirigent plutôt vers une augmentation de 2,9°C. Alors que chaque dixième de degré compte, les renoncements de la loi Climat – pas de baisse de la TVA sur les billets de train, pas d'interdiction de la publicité sur les produits polluants (hormis les énergies fossiles, et les véhicules polluants à partir de ... 2028), interdiction des vols intérieurs limitée aux trajets réalisables en moins de 2h30 de train, pas de plan pluriannuel d'investissement massif dans le transport ferroviaire – soulignent l'incapacité de ce gouvernement à prendre la mesure des enjeux climatiques.

Concernant la nécessité de remplacer les énergies fossiles, fortement émettrices de gaz à effets de serre, seul un changement politique profond, cohérent et volontariste permettra d'agir à la mesure des enjeux, ceci à tous les niveaux.

Au niveau local, nos collectivités locales pourraient s'engager dans cette indispensable transition énergétique en proposant un objectif de neutralité Carbone pour 2050. Concernant les économies d'énergies on pourrait par exemple : réaliser un audit énergétique des bâtiments municipaux public, généraliser des équipements à basse consommation, limiter les panneaux publicitaires numériques sur la commune ... il est aussi impératif de mettre en route un plan stratégique de rénovation énergétique du patrimoine pour chaque commune. Enfin il faut engager des investissements massifs dans le déploiement des énergies renouvelables (solaire, éolien, géothermie, récupération d'énergie, etc.) sur chacun de ses bâtiments publics, insérer des clauses d'énergies renouvelables obligatoires dans toute nouvelle construction publique et privée.

Et au niveau personnel, pourquoi ne pas souscrire à un contrat d'énergie verte (tel que proposé par exemple par la coopérative ENERCOOP) ?

Vincent

RRR : REDUIRE REUTILISER RECYCLER dans nos villes

« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme », observait le chimiste Lavoisier à la fin du XVIIIe siècle. La nature sait très bien réutiliser toute matière organique pour la transformer et enrichir l'environnement.

Oui, mais voilà, par nos activités nous avons introduits de nouveaux matériaux dont la décomposition et transformation ne s'intègrent pas d'emblée dans le cycle naturel de base.

Comment y remédier ?

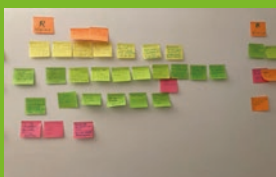
Le premier principe est bien entendu celui d'utiliser au maximum des produits proches de la nature, i.e. des conteneurs en verre au lieu du plastique pour nos restes alimentaires à conserver au frigo, des éponges naturelles plutôt que de lingettes dans notre salle de bain, des gourdes réutilisables pour nos pique-niques...

En limitant l'utilisation de matériaux à usage unique, nous pouvons ainsi réduire la quantité de déchets générée.

Nous sommes confrontés à ce type de choix à longueur de journée : nous pouvons privilégier l'achat de produits en vrac dans nos magasins au lieu de produits emballés, notamment pour les fruits et légumes. L'offre de produits en vrac ne cesse de s'étendre, au-delà des magasins biologiques pionniers en la matière.

Quand nous en avons la chance, n'hésitons pas à recourir aux circuits courts, en achetant directement aux producteurs : nous optimisons les ressources et favorisons une économie vertueuse. Tout en habitant en ville, il existe des associations et initiatives qui nous permettent de consommer local ou presque (AMAP, jardins partagés, salons de producteurs fermiers...).

Claudia & Joëlle
du groupe RRR
de Saint-Mandé



Mobilité douce : en avant toute !

La mobilité urbaine est une composante essentielle du vivre ensemble. Pour réussir la transition écologique urbaine à Fontenay et Vincennes, il est urgent que se déplacer ne rime plus avec polluer. La qualité de l'air que nous respirons dépend aussi de notre capacité à réduire les déplacements les plus polluants.

Nos propositions

Pour l'extension des zones piétonnes : Europe Ecologie les Verts soutient la marche à pied, bonne pour la santé. Les zones piétonnes doivent permettre aux citoyen-ne-s d'être plus à l'aise et de mieux respirer dans leur ville : **La ville doit privilégier le piéton et non l'automobiliste !**

Des expérimentations sont en cours à Fontenay (rues Mauconseil, Roublot, Wallon...).

Pour le développement des pistes cyclables sécurisés : dans le cadre du RER V longeant la ligne A, le principe d'une véritable piste est acquis sur l'avenue de Paris à Vincennes en remplacement de la corona piste temporaire, et de l'avenue Joffre à Fontenay entre le Val et le Plateau. Reste maintenant à confirmer le calendrier de réalisation. Par ailleurs d'autres axes structurants sont à étudier, en concertation avec les associations cyclistes, bien implantées dans nos communes. A suivre donc!

Patrick



Des champs de Noiseau aux jardins d'Aubervilliers, en direct du Conseil Régional

Que faire au Conseil régional quand on est élue dans l'opposition? Depuis les élections du mois de juin, je siège au groupe « Pôle écologiste » qui compte 18 membres, un groupe bien déterminé à se faire entendre et à lutter contre les politiques droitières. Par exemple dans le domaine du logement, nous avons, à la dernière séance du Conseil, exigé en vain le financement de plus de logements très sociaux...

J'ai choisi de siéger à la Commission Agriculture et alimentation, et je vais m'intéresser à fédérer les luttes contre l'artificialisation des sols. Par exemple, je me suis récemment rendue à Noiseau, au sud du Val-de-Marne, où un projet de ZAC risque de voir le jour sur d'excellentes terres agricoles.

L'objectif est de se rassembler pour mieux peser sur les décisions ! De Grignon à Gonesse, en passant par les jardins d'Aubervilliers et les champs de Noiseau, les combats à mener sont nombreux et les années qui viennent seront décisives pour la transition écologique de l'agriculture.

Laurence Abeille,
ancienne députée écolo de notre circonscription

Maire de Vincennes autoritariste et clientéliste

A la mairie de Vincennes, nous regrettons presque l'ère de Laurent Lafon, ancien maire devenu sénateur en 2017. Depuis, sa remplaçante, Madame Libert-Albanel, a mis sa propre marque sur la ville, avec sa politique de l' « extrême centre ».

Ainsi, le 5 mai dernier, la Maire a mis sur sa page Facebook une photo de quatre enfants, d'environ 10 ans. Un de ces enfants, à peine flouté et donc reconnaissable, escaladait une grille du jardin Cœur de ville a priori pour récupérer un ballon perdu. La mairie a laissé penser que l'enfant concerné était responsable de « dégradations », alors que rien ne prouvait que c'était le cas. Quel enfant n'a jamais cherché un ballon perdu ? Peut-être la Maire préfère-t-elle que nos enfants soient des légumes avachis devant leurs PlayStations ? Que la Maire utilise un jeune enfant comme enjeu politique en période électorale pour faire preuve d'autoritarisme, nous semble inapproprié.

Muriel



Avant des vrais arbres ; aujourd'hui des faux arbres

(source : GoogleMaps)

Une autre histoire étrange se trouve Cours Marigny. Depuis l'abattage des arbres par la mairie en 2016, il n'y a presque plus d'ombre et ce « champ de patates » devient une fournaise pendant les canicules. La réponse de la Maire : installer une œuvre d'art constituée de « deux ombrières » ! Encore plus choquant : un des deux artistes est le mari de la conseillère municipale, présidente du Comité Consultatif de la Culture. Si cette œuvre a bien fait partie d'un marché public dit « à bon de commande » pour 150.000 €, la Maire décide seule in fine sans réelle délibération transparente. Cet artiste est bien connu des Vincennois car il a déjà livré une création temporaire en 2009 dans les douves du château ainsi qu'une sculpture « Tontine » installée en 2011 place de la Prévoyance. La mairie serait donc un bon client.

Ce qui est triste dans cette histoire, c'est que les ombrières ne protègent pas du soleil quand on est assis sur les sièges...

Ce ne sera pas la première fois non plus qu'une autre histoire mêlant sphères publique et privée nous trouble. Petit bijou de Vincennes, l'Hôtel des jardins était presque le seul endroit restant à Vincennes où on pouvait manger en ville au sein de la verdure. Hélas, ce restaurant a dû fermer, puis la mairie a procédé à son acquisition par préemption de l'établissement, qu'elle s'est empressée de revendre au profit d'une extension de l'établissement scolaire privé catholique « Notre-Dame de la Providence ». Complète privatisation contre l'esprit de la laïcité ?

Muriel

Voeu refusé par la mairie de Vincennes...

...lors du Conseil municipal du 29 septembre 2021 sur
une « déclaration d'état d'urgence climatique »

En août dernier, le pré-rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a été rendu public. Cette version préliminaire du rapport, dont les principales conclusions ne changeront pas d'ici sa publication officielle en février 2022, prévoit une accélération des « effets dévastateurs du changement climatique » et insiste sur la nécessité de prendre des mesures radicales et drastiques, ceci « à tous les niveaux : individus, entreprises, institutions et gouvernements ».

En juin dernier, les élus de Vincennes ont pu bénéficier d'une formation dispensée par le cabinet Carbone 4. Cette formation très éclairante qui s'appuyait également sur les différents scénarios du GIEC a insisté sur la nécessité, dans tous les cas, d'une réduction massive de nos émissions de CO2. Pour les diviser d'un facteur 4 ou 5, les changements vont être considérables. Il n'y a pas de recette miracle et tous les acteurs vont devoir se mobiliser : société civile, décideurs politiques... Le coût de l'inaction sera bien plus élevé que celui d'une adaptation, dès maintenant, aux changements à venir.

Or, 50 à 70 % des leviers d'action pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre se situent au niveau local. Aussi, à l'instar d'autres communes en France (Mulhouse, Strasbourg, Aix-les-Bains, Paris, Lyon, Montreuil,...) et dans le monde, Vincennes pourrait adopter une « déclaration d'état d'urgence climatique » afin :

- d'intégrer l'urgence climatique et environnementale dans toutes les politiques publiques avec la volonté de s'inscrire dans un plan de « trajectoire 1,5°C » ;
- d'effectuer systématiquement des études d'impact climatique de ses projets et rendre ces études publiques avant chaque décision ;
- d'informer et d'associer plus étroitement les habitants aux enjeux du réchauffement climatique.

Conscient que cette action n'a de sens que dans un environnement mondial, mais où chaque pays, collectivité, organisation et individu a sa part à prendre, le conseil municipal de Vincennes émet le vœu qu'une délibération proclamant la ville de Vincennes en état d'urgence climatique soit proposée à son conseil avant la fin de l'année 2021.

Primaire Ecolo : Jadot, le candidat de la Génération Climat

La candidature de Yannick Jadot est celle de la Génération Climat. Elle est celle de toutes celles et tous ceux qui, conscients de l'accélération du dérèglement climatique, ont fait le choix de ne pas céder à la fatalité.

La dignité humaine, l'égalité entre les sexes, la protection du vivant seront au cœur de la campagne qu'il mènera au nom de tous les militants, sympathisants et électeurs d'EELV.

Yannick Jadot a démontré par le passé, son engagement pour la cause écologique, sa ténacité et sa combativité et surtout sa capacité à mener une campagne électorale convaincante et victorieuse. Sa radicalité, c'est celle du socle commun du programme des Verts.

Ensemble, faisons gagner la candidature du climat en 2022 !

Anne-Françoise

La Fabrique des PANDÉMIES

Préserver la biodiversité pour lutter contre les épidémies

La crise sanitaire que nous subissons est directement liée à la destruction de la biodiversité. Depuis les années 2000, des dizaines de scientifiques internationaux tirent la sonnette d'alarme : les activités humaines, en précipitant l'effondrement de la biodiversité ont créé les conditions d'une explosion des épidémies. La destruction des écosystèmes, la déforestation, la densification, l'agriculture industrielle et la globalisation économique menacent directement la santé planétaire. En effet, nombre d'animaux, qui vivaient jusqu'alors dans des espaces naturels loin des humains, voient leurs habitats progressivement détruits, chassés pour leur viande ou leur peau, et transmettent ainsi leurs virus à ceux qui les détruisent et qui deviennent le premier maillon de la chaîne de l'épidémie.

C'est que démontre Marie-Monique Robin dans "La fabrique des pandémies" un ouvrage remarquable salué par la critique et tout à fait d'actualité.

En mobilisant de nombreux travaux et en menant des entretiens rigoureux avec plus de soixante scientifiques du monde entier, elle décortique comment la destruction de la biodiversité est à l'origine de la multiplication des maladies "zoonotiques" (transmises par les animaux aux humains) d'Ebola à la Covid 19, en passant par le SRAS ou le Chikungunya. Ces maladies se sont multipliées depuis un demi-siècle par des mécanismes très clairement expliqués dans cet ouvrage. Ce qui indique, par contraste, une voie prometteuse : le seul antidote durable à cette menace est la préservation de la biodiversité, impliquant la remise en cause de l'emprise délétère des humains sur les écosystèmes, fruit du modèle économique dominant.

Brigitte

"La fabrique des pandémies"
Marie-Monique ROBIN,
Edition La Découverte,
février 2021



La débâcle face aux motos montre pourquoi Macron n'est pas un leader face aux lobbys

Face au basculement climatique que nous attend, peut-on vraiment dire que Président Macron a agi pour vraiment changer la trajectoire ? A part une poignée de gestes médiatiques (Notre Dame des Landes, EuropaCity...), quoi de concret ? Les propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat ont été abandonnées ou édulcorées jusqu'au point d'être inefficaces.

Dernier renoncement de la série : l'obligation d'un contrôle technique tous les deux ans pour les deux-roues motorisés (2RM), afin de réduire leur pollution et le bruit. Déjà le gouvernement français traînait ses pieds depuis des années : une directive européenne datant de 2014 obligeait les Etats membres à le mettre en place avant janvier 2022, quand enfin un décret a été publié dans le Journal officiel le 11 août 2021 (pour une mise en œuvre en janvier 2023, soit un an de retard !).

Bien pire, ce décret n'a duré que 24 heures, avant d'être suspendu par Macron « jusqu'à nouvel ordre ».

Si nous souhaitons éviter la catastrophe annoncée, il nous faut un vrai leader prêt à prendre des décisions parfois difficiles : là, nous avons un lapin pris dans les phares. En plus, dans ce cas nous imaginons que la plupart des français soit en faveur de cette mesure : qui n'a jamais été réveillé par une moto bruyante en pleine nuit ?

Militant vincennois, et porte-parole de l'association Ras Le Scoot qui a pour mission de réduire les nuisances des 2RM, Franck-Olivier Torro dénonce ce revirement gouvernemental : « Ras Le Scoot se scandalise qu'une petite minorité parvienne à faire plier le président de la République, visiblement plus soucieux de grappiller des voix que de préserver la santé, la sécurité et la tranquillité des Français. Trouvera-t-on un jour un politique courageux pour oser braver les oukases des lobbys motards sous lesquels sont contraints de vivre soixante-sept millions de Français ? »

Si notre groupe local d'EELV applaudit la décision de la mairie de Vincennes de rendre le stationnement payant pour les 2RM, nous nous demandons pourquoi depuis la crise sanitaire les 2RM ne respectent plus les feux tricolores en toute impunité, et demandons aux maires de nos trois villes de participer au développement des radars sonores, notamment à l'avenue de Paris/Gallieni.

Simon

Pour la première fois, un groupe écolo au Conseil départemental du Val de Marne !

° Développer un espace public apaisé de qualité avec une priorité absolue aux piétons et un réseau d'aménagements cyclables sécurisés, apaiser les circulations aux abords des collèges

° Préserver nos espaces verts, créer de nouveaux Espaces Naturels Sensible, végétaliser les espaces publics, créer des îlots de fraîcheur notamment dans les crèches, collèges et EHPAD ;

° Proposer une restauration exemplaire dans les collèges: produits bio, circuits courts, valorisation des déchets alimentaires ;

° Développer la lutte contre la précarité énergétique dans les copropriétés, soutenir la rénovation thermique des logements notamment sociaux.

Car les questions environnementales et sociales sont indissociables. La crise sanitaire que nous traversons et les dérèglements climatiques mondiaux auxquels nous devons faire face le révèlent durement : les plus modestes en sont les premières victimes.

Les élus du groupe Ecologistes et Citoyens s'engagent à poursuivre ce travail et nous veillerons à orienter les politiques départementales vers un modèle plus écologique, solidaire et participatif.

Naïga Stefel, Hélène Peccolo et Frédéric Bourdon du groupe Ecologistes et Citoyens

